

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 20 (1928)
Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

20^{me} année

JANVIER 1928

N^o 1

Politique ouvrière en Allemagne.

Par *Fritz Fricke*, Berlin.

On sait que l'industrie lourde allemande constitue l'un des groupes patronaux des plus rigoureux. La dernière grande action qu'il a entreprise en a donné une nouvelle preuve. Il a cherché à se soustraire à l'introduction du système des trois équipes dans les usines métallurgiques, en déclarant le lock-out à tous les ouvriers et en cherchant à donner à cette mesure la forme légale d'une suspension d'exploitation. Cette tentative semble avoir été repoussée. Si l'on est arrivé dans ce cas, grâce à l'arbitrage des autorités, à éviter un conflit de travail sans précédent et dans lequel les patrons ont risqué d'avoir le dessus, cela provient en première ligne du fait qu'à la dernière heure aussi bien le gouvernement que les patrons — en dépit des caisses de grève de l'industrie lourde — ont songé à la puissance des syndicats qui n'auraient certainement pas laissé passer ce coup de Jarnac sans riposter du tic au tac.

Grâce à cette importance des syndicats allemands, on peut voir les patrons, toujours sous la direction de l'industrie lourde, chercher à s'attirer d'autres milieux. Si puissante que puisse être la stratégie de la violence réactionnaire avouée, elle se manifeste du moins ouvertement. Cette autre face de la politique patronale contre les ouvriers, dont la direction se trouve entre les mains de l'Institut allemand pour la formation technique du travail (abréviation allemande « Dinta »), institution créée par les fédérations de l'industrie lourde, n'a pas cet avantage d'être démasqué. Dès lors, il n'est pas brutalement réactionnaire, mais au contraire voilé, ambigu, et il cherche à atteindre la classe ouvrière par le moyen détourné de la politique. Son but consiste à faire pénétrer dans la masse des ouvriers occupés dans une entreprise des idées de communauté d'atelier, à les diviser et à saper ainsi le fondement du mouvement syndical et du même coup le champ de recrutement de ce dernier.

Cet institut de formation professionnelle technique, dont le siège est à Dusseldorf, a été fondé en mai 1925 lors d'un congrès